

# Crédit pour l'emploi, la formation et pour s'émanciper du marché financier

Denis Durand

**D**epuis vingt ans, l'économie mondiale traîne un boulet de plus en plus lourd : l'énorme accumulation des capitaux financiers, qui exigent toujours plus d'intérêts et de dividendes, et dictent leur conduite aux entreprises et aux gouvernements. Lorsque cette accumulation financière devient insupportable, des crises se produisent, les bourses baissent, les banques restreignent leurs crédits, les entreprises cessent d'investir et licencient leurs salariés. C'est ce qui s'est produit au Japon au début des années quatre-vingt-dix : la situation de l'économie japonaise n'a cessé de s'aggraver depuis. Et maintenant, c'est un peu ce qui est en train de se produire aux Etats-Unis et en Europe.

Face à la dégradation de la situation économique, que font les responsables de la politique monétaire pour que l'économie soit suffisamment alimentée en moyens de financement ? Depuis que les premiers signes de ralentissement se sont manifestés outre-Atlantique, la banque centrale des États-Unis a fortement baissé ses taux d'intérêt, relancé le crédit. La quantité de dollars en circulation progresse au rythme de près de 13 % par an. L'économie a-t-elle été durablement tirée de la stagnation pour autant ? Non. Les bourses et l'accumulation financière sont reparties à la hausse ; mais l'activité a reculé et le nombre officiel de chômeurs a augmenté de 36 % en un an. En Europe, la Banque centrale européenne, s'abritant derrière son mandat exclusivement focalisé sur la stabilité des prix à la consommation, a évité autant qu'elle l'a pu d'assouplir sa politique



monétaire. Elle a toutefois consenti une petite baisse de ses taux d'intérêt, essentiellement pour soutenir les marchés financiers menacés de panique aux lendemains du 11 septembre. Mais cela n'a eu aucun effet bénéfique pour le financement des entreprises ; au contraire, selon les enquêtes de la Banque de France, les banques ont durci leurs conditions, en particulier pour les PME. La droite, le MEDEF, tirent argument du carcan monétaire imposé par la Banque centrale européenne pour exiger toujours plus de précarité pour les salariés, toujours moins de progression pour les salaires, toujours moins de contraintes pour les opérations financières et la rentabilisation des capitaux. Au nom de la compétitivité de l'économie française, ils espèrent ainsi maintenir les profits des entreprises et le tribut qu'elles payent à leurs actionnaires et à leurs créanciers. À gauche, des appels se font

entendre pour une baisse plus marquée des taux d'intérêt. Mais si ces baisses restent au service des marchés financiers, elles ne soigneront pas le mal, elles en aggraveront les causes.

Il faut donc réorienter profondément le crédit. Celui-ci doit cesser d'alimenter les marchés financiers, et favoriser au contraire une croissance saine, c'est-à-dire reposant sur la création d'emplois stables, bien rémunérés, et de plus en plus qualifiés. Dès l'entreprise, dès le bassin d'emploi, il est possible d'intervenir dans ce sens, en utilisant les pouvoirs des représentants des salariés, des comités d'entreprise, pour connaître les sources de financement des entreprises, interpellier les banques comme l'ont fait, par exemple, les travailleurs de Moulinex, vérifier que les crédits et les aides que les entreprises reçoivent servent à développer l'emploi, la formation, les nouvelles technologies,

**Un pôle financier public**

Les banques ne sont pas des entreprises comme les autres : elles exercent un véritable service public.

D'abord parce qu'elles font circuler l'argent, permettent à chacun d'exercer des paiements : les Français le savent et c'est pourquoi, au-delà de leur attachement à la gratuité des chèques, monte l'exigence d'un accès de tous les citoyens, sans exclusion ni discrimination, à un certain nombre de services bancaires indispensables à la vie de tout citoyen, et incluant l'usage gratuit d'un certain nombre d'instruments de paiement (virements, avis de prélèvement, retraits d'espèces aux distributeurs...).

Mais aussi en raison du pouvoir qu'elles ont de choisir les clients à qui elles accordent ou non leurs crédits : l'état de l'économie, la croissance, l'emploi dépendent de la façon dont elles exercent cette responsabilité sociale. C'est la raison pour laquelle l'activité des banques – qu'elles soient publiques ou privées – a toujours été soumise à des règles particulières. C'est aussi pour cette raison qu'on a besoin d'un pôle d'institutions financières publiques, capables de jouer un rôle d'entraînement pour le service public, en mobilisant le crédit au service de la formation, de l'emploi, de la croissance réelle.

Au lieu de soumettre les caisses d'épargne, la Caisse des dépôts et leurs filiales aux lois de la rentabilité capitalistes, comme c'est le cas actuellement avec la constitution du groupe Eulia, un véritable pôle financier public développerait au contraire les coopérations nécessaires en France avec toutes les banques et institutions financières publiques, mutualistes ou privées. Il chercherait à nouer des partenariats avec les institutions financières analogues des autres pays de l'Union Européenne. Son action s'articulerait avec celle du système européen de banques centrales et de la Banque Centrale Européenne dont il pourrait contribuer à changer les orientations. Le périmètre de ce pôle public financier pourrait inclure non seulement les composantes actuelles de l'« Alliance », mais aussi les activités non concurrentielles de la CDC, la Banque de France... Tout en conservant l'intégrité de l'institution, La Poste, ses services financiers devraient en être partie prenante.

et non les placements financiers ou la destruction d'emplois. La « loi Hue » sur le contrôle des aides publiques aux entreprises donne pour cela des moyens supplémentaires dont les comités d'entreprises, les élus peuvent se saisir.

Cela veut dire aussi que le fonctionnement des institutions financières – banques, compagnies d'assurance – doit profondément changer. L'action de la Banque de France, de la Banque centrale européenne, pourrait y aider (voir article Yves Dimicoli et Fabien Maury) : par exemple, elles pourraient encourager de façon sélective, par leur politique de taux d'intérêt, les banques qui financent les projets favorables à l'emploi et à la formation, et rendre plus coûteuses pour les banques les opérations purement financières (dans l'esprit de la « taxe Tobin »). Les banques elles-mêmes y trouveraient leur intérêt : en finançant des emplois stables, bien rémunérés, elles amélioreraient l'efficacité de l'économie, diminueraient les risques de surendettement ou de faillite de leurs clients et permettraient aux salariés de leur apporter des dépôts stables, moins coûteux pour elles que les fonds qu'elles lèvent sur les marchés financiers. ■

**ABONNEMENT**

- FRANCE 1 an : 50 € (328 F) 2 ans : 95 € (623,15 F)
- TARIF ETUDIANT 1 an : 43 € (282,05 F) 2 ans : 84 € (551 F)
- ETRANGER 1 an : 74 € (485,40 F) (frais de port par voie maritime inclus)

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise ou organisation : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Tél : .....

- Abonnement à partir du n°  pris  à envoyer
- Règlement  espèce  chèque postal ou bancaire
- sur facturation (pour un organisme)

**Economie et Politique** - 2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris  
 Tél : 01.40.40.13.47 - Fax : 01.40.40.13.95 - E-mail : [ecopo@club-internet.fr](mailto:ecopo@club-internet.fr)